

AVIS d'APPEL PUBLIC à la CONCURRENCE

- 1. **COLLECTIVITE CONTRACTANTE**: VILLE de MURET (31600)
- 2. POUVOIR ADJUDICATEUR du MARCHE : Monsieur le MAIRE
- 3. OBJET de la CONSULTATION : MAITRISE d'ŒUVRE de l'OPERATION de réalisation d'une PLACE PUBLIQUE Square MAIMAT à MURET (31600) Conception et réalisation d'un espace public polyvalent réservé aux piétons et support de divers usages Superficie de l'ordre de 4 600 m2 Option obligatoire : O.P.C Nomenclature : 05.11
- 4. PROCÉDURE DE PASSATION: PROCEDURE ADAPTEE OUVERTE (ART 28 & 74 II CMP) MAPA 2011/015 PI
- 5. Critères de Sélection des Candidatures et d'Attribution du Marché (voir R.C) :

Candidatures

- Régularité de la situation Administrative, juridique, fiscale et sociale,
- Moyens humains capacité technique & financière,
- Titres qualifications ou équivalents et compétences & expériences professionnelles Compétences requises : 1 Architecte urbaniste DPLG 1 paysagiste
 - Attestation d'assurance R.C et R.P en cours de validité

OFFRES:

- 55 % : Prix des Prestations
- 45 %: Valeur Technique
 - Compétences & Moyens mis en œuvre Méthodologie et Délais
- 6. Retrait du Dossier de Consultation :
 - → Service des Marchés Publics : demande écrite par Fax au N° 05.61.51.95.41
 - → Retrait sur le site : https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/ (en cas de difficulté n'hésitez pas à appeler le 08 25 00 13 26)
- 7. Dépôt de la réponse:
 - → Monsieur le Maire Service des Marchés Publics : HOTEL de VILLE 27, rue Castelvielh BP 60207 31605 MURET CEDEX
- 8. Caractéristiques du Projet
- → réalisation d'une place publique, → 3 aspects fondamentaux :
 - Un **aspect social**: faciliter le lien social. Comme le parc et la promenade du sentier fleuri, la place constituera un espace public permettant diverses activités de la vie quotidienne en public : le repos, la promenade, les déplacements utiles en site protégé, les courses du quotidien, les rencontres avec les autres citoyens.
 - Un aspect économique : le projet accueillera différentes activités économiques à l'échelle du quartier. Il génèrera du lien social et du profit local (maintien des associations, des services -La Poste-, la banque...) vitrine commerciale , → dynamisme lié aux passages et aux échanges générés, renforcé par l'installation hebdomadaire du marché de plein vent
 - Un **aspect architectural** : le projet devra assurer une continuité architecturale et paysagère avec le projet global de rénovation du square Maimat.
- 9. Forme juridique du groupement éventuel des opérateurs économiques : Si groupement, il sera solidaire.
- 10. **Délai minimum de validité des offres :** 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.
- 11. **MODALITES de FINANCEMENT et de PAIEMENT** : Financement sur Budget Principal de la Ville correspondant à l'année d'engagement de la dépense Section Investissement (fonds propres) règlement par mandat administratif : 30 jours.

- 12. **Instance chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF de TOULOUSE − 68, rue Raymond IV − BP 7007 − 31068 TOULOUSE Cedex 07 − ② 05 62 73 57 57 🖹 05 62 73 57 40 − mail : **greffe.ta-toulouse@juradm.fr** − web : **www.ta-toulouse.juradm.fr**.
- 13. Précisions concernant les délais d'introduction des recours : selon les dispositions du CDJA
- référé précontractuel (L551-1) l'introduction du recours peut se faire jusqu'à la signature du marché
- référé contractuel (art L 551-13 à L 551-23) dans un délai de trente et un jours suivant la publication de l'avis d'attribution
- recours (art R 421-1) dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision de rejet
- recours direct contre le contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution.
 - 14. DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES: Mercredi 20 avril 2011 10 H.
 - 15. DATE d'ENVOI à la PUBLICATION : MARDI 29 mars 2011 -